



**Les inspecteurs mandatés par le ministère de la Santé Publique ont saisi d'importants produits au sein des entreprises Carimo à Yaoundé.**

Cette deuxième opération d'assainissement de la filière des produits cosmétiques a été entreprise depuis le mercredi 31 août 2022.

Sur son compte Facebook, la PDG Carine Mongoue a réagi, accusant les autorités camerounaises d'avoir agi sans lui donner d'explications. **« C'est donc vrai que ce pays tue les jeunes ? Nous allons tous mourir en Méditerranée sur la route de l'Europe ? Des cosmétiques sans hydroquinone, sans cortisone, sans mercure et certifiés par l'ANOR saisis et vilipendés sans donner aucune explication ».**

Courroucée, Carine Mongoue fustige cette démarche des autorités qui, coup à sûr va décourager les jeunes entrepreneurs camerounais.

Bien plus, Carimo menace d'expatrier ses entreprises. **« C'est à croire qu'il vaut mieux créer des entreprises à l'étranger que chez nous... Entretemps les produits importés se vendent tranquillement. Fermer les entreprises locales en faveur de l'importation ».**

Rappelons que les agents de la brigade nationale de contrôle et de répression des fraudes du

ministère du Commerce sont à pied d'œuvre. Cette opération, qui vise à s'assurer du respect des normes en vigueur dans l'industrie cosmétique dans le pays.

Les opérateurs du secteur de la cosmétique au Cameroun doivent désormais acquérir auprès de l'Agence des normes et de la qualité (Anor), les différents certificats de conformité aux normes en vigueur dans le secteur de la cosmétique.